

Démarche : Consultation du casier judiciaire

Organisme : SAUJ

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche permet aux justiciables la consultation des bulletins N°1 et N°2 du casier judiciaire

La consultation de son casier judiciaire

L'article 777-2 du code de procédure pénale prévoit la communication du relevé intégral des mentions du casier judiciaire à toute personne le sollicitant.

La présente démarche vous permettra de demander la consultation du bulletin n°1 et n°2 de votre casier judiciaire.

Il sera porté à l'attention des justiciables qu'aucune copie ou photographie du casier judiciaire ne pourra être réalisée. Seule la consultation au SAUJ du tribunal judiciaire de Lille sera possible.

Identité

Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

Indiquer votre nom de naissance

Nom d'usage

Indiquer votre nom d'époux(se)

Prénom(s)

Indiquer l'ensemble de vos prénoms dans l'ordre de votre état civil

Consultation du casier judiciaire

Date de naissance

Indiquer votre date de naissance : JJ/MM/AAAA

Lieu de naissance

Indiquer votre ville de naissance

Département de naissance

indiquer votre département de naissance

Pays de naissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Titre d'identité

Bien vouloir joindre un titre d'identité comportant une photo (CNI (recto-verso), passeport, titre de séjour (recto-verso)...)...

Nationalité

Filiation

Votre filiation

Si vous êtes né à l'étranger, je vous prie de bien renseigner les champs concernant votre filiation, informations nécessaires pour obtenir la consultation de votre casier judiciaire

Nom du père

Indiquer le nom de naissance de votre père

Prénom du père

Nom de la mère

Indiquer le nom de naissance de votre mère (et non son nom d'épouse)

Prénom de la mère

Identité de l'avocat

Demande formulée par l'avocat

La demande de casier judiciaire peut être formulée par l'avocat de la personne tant qu'il détient un pouvoir de représentation spécial qu'il faudra fournir lors de la demande et le

Consultation du casier judiciaire
jour de la consultation.

Ainsi si la demande est formulée par l'avocat, bien vouloir renseigner les champs ci-dessous.

Maître

Indiquer le nom et prénom de l'avocat

Barreau

Indiquer le barreau auquel l'avocat est inscrit

Courriel

Numéro de téléphone

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pouvoir de représentation spécial